https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4096

CTA du 26 janvier 2012 : préparation de la rentrée

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Instances académiques - Comité social d'administration académique (CSAA) (ex-CTA) -

Date de mise en ligne : mercredi 1er février 2012

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le CTA était convoqué une première fois le 18 janvier.

Les organisations syndicales ont décidé de ne pas siéger dans cette réunion pour dénoncer :

– Les conditions dans lesquelles se prépare la rentrée prochaine avec la poursuite des suppressions de postes (181 dans le 1er degré, 157 dans le 2nd degré et 19 pour les personnels administratifs) qui dégraderont encore un peu plus la situation de l'Ecole dans notre académie,
– Le manque de dialogue entre l'administration, le rectorat en CTA et les inspections académiques en CTSD, et les organisations syndicales qui apparait de manière flagrante en muselant les suppléants en séance et en limitant les documents fournis par l'administration à leur strict minimum,
– L'entêtement du ministère dans sa volonté de changer radicalement le mode d'évaluation des enseignants en donnant notamment tout pouvoir aux chefs d'établissement.

Le CTA a donc été reconvoqué le 26 janvier et a duré toute la journée.

Déclaration de la FSU au comité technique académique du 26 janvier 2012

Monsieur le Recteur, mesdames et messieurs les membres du comité technique académique

Le gouvernement a engagé sa dernière année de législature en accentuant la saignée qu'il impose au service public de l'Education Nationale avec acharnement depuis 2007. Le dogme de la réduction des dépenses publiques se pratique avec un catéchisme récité frénétiquement : « leviers d'action », « gisements d'efficience », « performance globale », « non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite »... cette liturgie augmente les effectifs par classe, supprime les décharges, rétrécit le maillage territorial, affaiblit les capacités de remplacement...

La France est une puissance économique parce que l'Education lui assure un haut niveau de qualification et donc de productivité du travail. La France est une République démocratique et laïque pérenne tant que l'école est en mesure d'émanciper les individus et de former des citoyen-ne-s. Avec cet aveuglement idéologique c'est l'avenir du pays, qui est ainsi volontairement compromis Le projet du président – candidat décliné à Poitiers en ce début d'année 2012 promet d'accentuer les logiques à l'œuvre et de casser l'Education Nationale.

Pour les élèves c'est moins de sécurité au final, pour les personnels plus de pressions, de souffrance au travail... Au projet de loi de finance 2012 ce sont 14 280 postes pour la mission « enseignement scolaire » qui sont supprimés, parmi eux, 5 700 dans le premier degré, 6 550 dans le second degré et 400 emplois administratifs. Le bilan de la mandature est de 71 000 postes supprimés depuis la rentrée 2008. Le système craque de toute part, les enquêtes internationales en témoignent, Ce gigantesque plan social nous place en état d'alarme sociale.

L'Académie de Dijon, durement ponctionnée au rythme des plans successifs, est encore lourdement affectée par les annonces de suppressions d'emplois à la rentrée 2012. 181emplois dans le premier degré, 157 dans le secondaire et 19 emplois administratifs. Tout cela en dépit de réalités d'un territoire rural où de sérieuses difficultés socio-économiques sont mesurées. Nous renouvelons notre avertissement sur l'incapacité qui en résulte de répondre aux enjeux de la démocratisation et de la réussite de tous les élèves.

Copyright © SNES Dijon

L'enseignement primaire en sortira exsangue. La pré-scolarisation dont l'importance avait été soulignée par l'enquête PISA de 2009 pour atténuer l'impact des inégalités sociales sera sacrifiée, l'aide à l'enfance en difficulté (RASED) définitivement achevée, le maillage rural fragilisé.

Pour la voie professionnelle, les suppressions de filières et réduction d'effectifs dans des secteurs offrant pourtant des débouchés en termes d'emploi sont inadmissibles au moment où le chômage des jeunes n'a jamais été aussi important. Pour les filières supprimées, on nous répond qu'elles ont fait face à des difficultés de recrutement : l'Etat, le Rectorat a-t-il suffisamment communiqué sur ces filières, trop préoccupés d'envoyer les collégiens en plus grand nombre vers la voie générale ? Où se réjouit-il d'y voir une occasion de fermer encore plus de postes ?
La FSU s'insurge également contre les réductions d'effectifs pour les BTS post BAC Pro Tertiaires (comptabilité et secrétariat), à l'heure où le niveau BAC n'est plus suffisant pour intégrer le monde du travail. Par ailleurs, la FSU s'oppose aux créations de filières mixtes, mélangeant apprentis et élèves sous statut scolaire dans les mêmes classes. Ses buts sont clairs : faire entrer l'apprentissage dans nos établissements, première étape du démantèlement de l'enseignement professionnel public, et annualiser le temps de travail des PLP, ce qui, nous le rappelons, est hors statut.

Cette politique réduit à rien les engagements de l'État en termes d'aménagement du territoire, elle démoralise les équipes pédagogiques et éducatives en ruinant la logique de projet et les équipes administratives au rythme des « réorganisations-désorganisations ». Cette politique conduit à l'échec comme la nuée annonce l'orage. La FSU, première organisation syndicale représentative de l'Education en France et dans l'académie apportera tout son savoir faire et son soutien aux luttes en cours et prendra ses responsabilités pour nourrir la résistance nécessaire à cette politique contraire aux intérêts de la Nation en général et de notre Académie en particulier.

Contre cette politique et ses conséquences en termes de moyen ou d'évaluation des personnels, la FSU appelle dès à présent à une grève et une manifestation nationale dans le second degré le 31 janvier, et à diverses actions dans les départements de l'académie tout au long du mois de février.

Le CTA a adopté à l'unanimité le texte suivant :
"L'ensemble des organisations syndicales formant le Comité Technique Académique condamnent les mesures préparatoires pour la rentrée 2012 présentées ce jour. Elles exigent les moyens supplémentaires pour le service public d'Education Nationale et l'abandon des suppressions de postes et de moyens."

La FSU est intervenue sur de nombreuses situations particulières notamment les fermetures ou réduction de capacité d'accueil.

La FSU avait aussi posée un certain nombre de question diverses : SEGPA, ULIS, postes d'administratif, de CPE, de COPsy, labellisation des CIO, transformation en GIP des greta.

Copyright © SNES Dijon